

Aggora

n°12

Conseil de Développement
Lille Métropole

La lettre novembre - décembre 2012 - janvier 2013



édito

Caroline LE DANTEC
Vice-présidente du Conseil
de développement
de Lille Métropole

Depuis 10 ans, le Conseil de développement a démontré sa pertinence : il permet à la société civile dans sa diversité de partager un projet métropolitain, il est source d'innovation par son expertise citoyenne des politiques publiques.

C'est aussi un lieu d'apprentissage formidable pour ses 180 membres, une valeur ajoutée aux projets et réflexions que l'on peut ensuite porter dans nos structures respectives et autres réseaux d'engagement.

En dix ans, nous avons acquis une réelle légitimité contributive et suivre ce que deviennent nos contributions est essentiel : identifier si ce que l'on fait est utile et comment cela se traduit concrètement dans les décisions communautaires, en mesurer les effets pour les habitants et les territoires. Le Conseil doit continuer à se laisser le temps de la réflexion et de l'échange, rester déterminé sur ses convictions et être attentif à ne pas « s'institutionnaliser ».

C'est pourquoi après 10 ans d'existence, nous aspirons - encore et toujours - à ouvrir et partager le débat à une grande diversité d'acteurs et de citoyens pour contribuer aux ambitions du bien-vivre ensemble sur nos territoires.



dossier

Habiter
la métropole :
Expertise d'usage,
expertise citoyenne

Actualités du Conseil

Le Conseil de développement fête ses 10 ans

A cette occasion, il a mis en place un **programme de manifestations** pour ouvrir plus largement ses débats, et un **dispositif de communication** pour permettre une meilleure **compréhension de son rôle et du travail de ses membres**. Une série de **cafés métropolitains** sur la thématique « **la ville du futur... et vous ?** » a notamment été lancée. Le premier était dédié aux nouvelles technologies au service de la ville et de ses habitants. Environ 80 participants, urbanistes, étudiants, membres d'associations, habitants, membres du Conseil de développement ont participé à ce temps d'échanges et de débats. Le prochain café métropolitain aura lieu en janvier sur la thématique de la ville intergénérationnelle (pour en savoir plus cf. rubrique **zoom sur...**). Le temps fort des 10 ans se tiendra **jeudi 29 novembre 2012 au Fresnoy** à Tourcoing en présence de Martine Aubry.

De plus, une communication visuelle « 10 ans » a été imaginée autour de l'interpellation « **Lille Métropole nous passionne... et vous ?** » pour susciter l'intérêt de toute personne se sentant concernée. 10 ans c'est aussi l'occasion de faire évoluer sa charte graphique et son logo, toujours dans un souci de mieux identifier son rôle dans la métropole.

>>> Retrouvez ces publications sur le site : www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr

agenda

Jeudi 17 janvier 2013 - 17h30

Séance plénière publique
du Conseil de développement
dédiée notamment au thème de
« L'eau, un bien naturel -
l'eau, un bien marchand »
> Lille Métropole Communauté urbaine



Questions à...

Quel est pour vous le changement majeur de ces dix dernières années, dans votre manière d'« Habiter » la métropole ?



Christian LAIDEBEUR

Association Igloo - Collège sociétal

« Habitant la Métropole lilloise depuis 17 ans, je constate que l'un des principaux changements est dans la représentation que s'en font ses habitants, acteurs économiques, sociaux, culturels qui se traduisent dans le langage quotidien. De plus en plus, dès lors nous disons « Grand Lille », « Lille Métropole » voire « Lille » traduisant ainsi que nous nous percevons de plus en plus comme habitant d'un territoire unique, spécifique par son caractère transfrontalier. En d'autres termes, s'estompe progressivement la guerre de territoires intra, même si nous pouvons regretter parfois une ségrégation sociale trop importante de ceux-ci. En ce qui me concerne, les manifestations de Lille 3000 sont des événements qui transforment notre regard, le regard des autres sur le Grand Lille et la manière de vivre la métropole. Par ailleurs, je deviens un utilisateur régulier des transports en commun, une révolution culturelle pour ce qui me concerne. »

Véronique REMY-VERON

Collège des personnes physiques

« Ma manière d'habiter la métropole a évolué avec ma vie : je suis désormais immergée dans sa richesse relationnelle et associative ! En dehors du Conseil de développement et de ma profession, je vais aussi à la rencontre de gens qui aiment partager et transmettre : dans l'accompagnement des activités scolaires de mes jeunes enfants (ex : sorties de classe) et de leurs activités sportives, et pour nous parents, dans la pratique d'activités physiques et culturelles, grâce à six associations différentes ! Nous, adultes et enfants, grandissons et nous épanouissons dans ces enrichissements mutuels. »



Djamel CHOUKHI

Consultant indépendant en informatique - collègue économique

« La Métropole n'a rien à envier à d'autres en termes d'infrastructures et de grands équipements. Notre impact sur le monde environnant est désormais intégré et nous portons plus d'intérêt à nos déplacements, nos déchets, notre santé et notre alimentation. Les technologies se sont affranchies du temps et de la distance. Elles apportent instantanéité, confort, information mais nous déconnectent de la réalité. Tout va très vite, nous n'avons plus le temps de nous adapter. La confiance ne règne pas toujours. L'individualisme en profite pour s'installer aux premières loges. Impliquer le citoyen n'est pas chose facile. Il devient difficile de résoudre cette équation paradoxale de l'équilibre entre individualisme et lien social. »



Les 180 membres du Conseil de développement

Depuis la création du Conseil en 2002, la thématique de l'« Habiter » est souvent au cœur des débats, que ce soit dans le cadre de ses travaux sur le premier Programme Local de l'Habitat de Lille Métropole, sur l'aménagement du territoire, sur le Plan Climat ou sur les transports. En effet, il ne cesse de s'interroger sur la manière dont les habitants, acteurs économiques et sociaux « habitent la métropole », comment ils interagissent entre eux, et comment l'aménagement du territoire peut favoriser ces interactions pour un meilleur vivre ensemble. Cette réflexion illustre le positionnement du Conseil : il apporte un regard citoyen et d'usager sur l'aménagement du territoire, complémentaire à celui des élus ou des techniciens des politiques publiques.

Expertise d'usage, expertise citoyenne



Les membres du Conseil de développement de Lille métropole apportent leur expertise d'usage et leur expertise citoyenne au développement de la métropole

L'Habiter est affaire des habitants-citoyens-usagers

Cet exemple est symbolique de la manière dont les membres vivent et pratiquent la métropole et de ce souci de transversalité dans ses réflexions.

Le Conseil de développement souhaite interpeller les élus de Lille Métropole sur l'ensemble des compétences communautaires en dépassant la vision technique et parfois cloisonnée d'une conception des politiques publiques par champs de compétence.

Les politiques d'aménagement, d'habitat et de politique de la ville doivent être appréhendées de manière globale à l'échelle communautaire.

Le Conseil de développement a explicité cette notion de l'Habiter pour proposer qu'il soit un fil conducteur des politiques communautaires et notamment guider une nouvelle vision de l'aménagement du territoire.

« Habiter », c'est se loger et résider, c'est vivre dans un territoire où chaque habitant-citoyen a une pratique qui lui est propre en fonction de ses modes de vie, c'est avoir un attachement au territoire, c'est vivre avec les autres, c'est aussi avoir un impact sur la consommation énergétique.

résidentiels d'excellence, initiés et portés par Lille Métropole : ils contribueraient à l'image dynamique de la métropole au même titre qu'Euralille, Eurasanté, Euratechnologie, la Haute Borne ou l'Union, qui diversifient d'ailleurs aujourd'hui leurs fonctions pour conjuguer excellence économique et mise en œuvre de l'Habiter.

Le Conseil de développement propose également d'élaborer une Charte de l'Habiter qui serait un outil de promotion, d'incitation, de diffusion de ces méthodes de production. Elle pourrait se traduire par la signature de conventions d'objectifs avec les opérateurs.

C'est par l'expertise d'usage de ses membres, leur regard de citoyens et d'acteurs du territoire que le Conseil de développement peut prendre ce recul pour proposer une réflexion transversale et décloisonnée des politiques publiques.

L'« Habiter » est avant tout une affaire de vivre ensemble et de gouvernance du territoire pour proposer une adaptation et une évolution des services aux habitants, à la collectivité, aux entreprises.

Retrouver la contribution du Conseil de développement relative à l'Habiter sur le site, rubrique publication : www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr

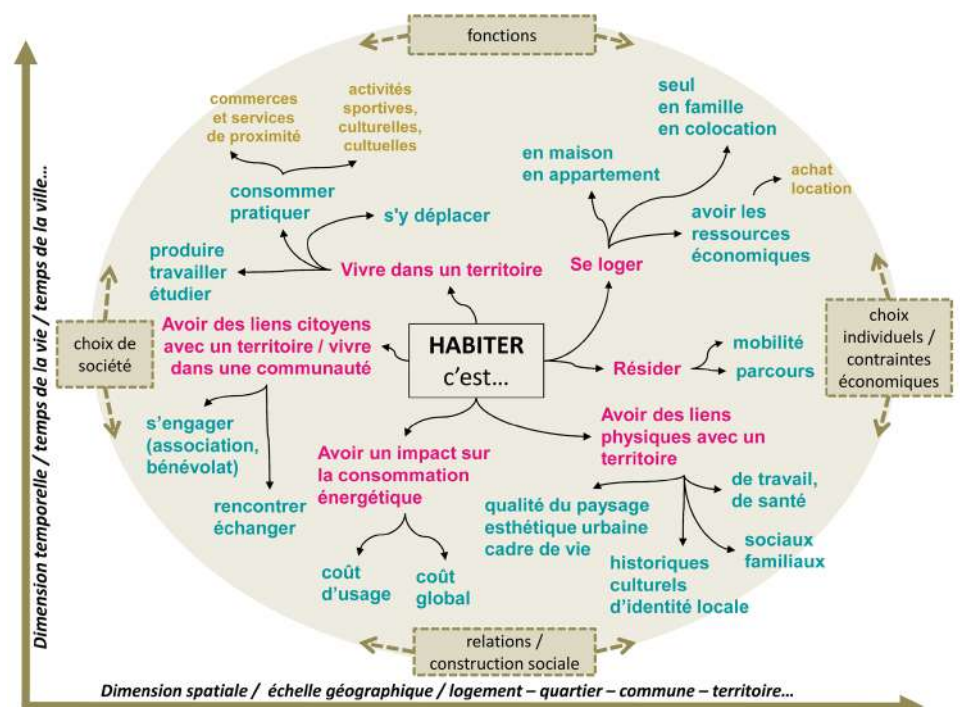
Concevoir autrement l'aménagement du territoire

L'objectif est de mieux prendre en compte la vie des citoyens, des habitants et leurs préoccupations dans les actions mises en œuvre par les élus, les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre, etc...

Il s'agit notamment de concevoir des quartiers dans lesquels on ne trouve pas que des logements (de l'habitat), mais qui proposent une mixité et une proximité des fonctions. Commerces, loisirs, transports... autant de vecteurs de lien social, de cadre de vie, de maîtrise de son empreinte écologique, d'engagement... d'échanges pour « Habiter » la métropole.

Ceci peut être déployé dans l'aménagement de quartiers nouveaux, en renouvellement urbain, ou dans le cadre de plus petites opérations ayant une masse critique suffisante pour ce faire.

Ces quartiers pourraient être des pôles



Quoi qu'est-ce ?

Carte sensible

Une carte dite «sensible» ou «subjective» permet d'appréhender l'espace urbain par l'identification de lieux qui font sens. La carte sensible ne se base pas sur des données réelles (comme la distance, la disposition et la fonction sociale des lieux) mais sur le ressenti.

Elle est un outil de concertation sur l'aménagement d'un territoire à différentes échelles,

en tenant compte de la manière dont ses habitants et ses acteurs vivent, ressentent et imaginent le territoire.

Dans le cadre de son atelier sur le Schéma de Cohérence Territoriale, le Conseil de développement est en train de tester cette méthodologie pour aboutir à la réalisation d'une carte de projets partagés.

Du côté de l'Eurométropole

Parole aux jeunes eurométropolitains

En septembre, l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, dans le cadre de l'évaluation de son fonctionnement, a organisé cinq tables rondes dont une avec une dizaine de jeunes de moins de 30 ans issus des trois versants. Ils ont pu faire part de leur perception de l'Eurométropole : comment ils la vivent, la perçoivent, et comment ils souhaitaient contribuer à la concrétisation de ses projets. Ils se sont dits favorables à son développement et pensent qu'elle est un exemple pour les autres régions transfrontalières : elle peut faire émerger un sentiment européen plus grand. Cependant, ils souhaitent davantage de possibilités de mobilité, une information plus large pour mieux faire connaître

l'Eurométropole, ses productions concrètes et les coopérations existantes. Parmi les idées qui ont notamment émergé : diplômes européens, bourse d'études eurométropolitaine, blog d'échanges pour les jeunes eurométropolitains, plus de rencontre entre les jeunes des trois versants... Une enquête auprès des jeunes eurométropolitains a aussi été lancée à la suite de cette rencontre.

www.eurometropolis.eu



Zoom sur...



SAVE THE DATE :

Le deuxième café métropolitain du Conseil de développement «La ville du futur... et vous?» se tiendra le 28 janvier 2013. Au programme : échanges et débats ouverts à tous sur «La Ville intergénérationnelle». Face au défi du vieillissement de la population et à ses conséquences en termes de besoins spécifiques et globaux, face au défi du Vivre ensemble, comment la ville peut-elle promouvoir l'intergénérationnel? En quoi cela peut-il être facteur d'innovation pour la ville du futur? Comment toutes les générations passeront-elles du «vivre dans un même espace» au «vivre ensemble»?

Lors de ce café, plusieurs sujets seront explorés par les participants et les témoins : l'aménagement du territoire, les transports et la mobilité, le logement et l'habitat, la citoyenneté, les services, la culture.

Lieu à confirmer. Informations sur :
www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr
Tél. : 03 20 63 33 54



Marie-Paule FLOURE

Membre de la Chambre de métiers et de l'Artisanat Nord-Pas de Calais - collège économique

Parole à :

Sur la métropole lilloise, l'artisanat, faut-il encore le rappeler, est un secteur économique dynamique avec 13 000 entreprises et 2 000 créations et reprises par an. Composé de 43 000 actifs, l'artisanat de la métropole est aussi un secteur d'emplois et d'avenir : 35 000 salariés et 1700 apprentis formés chaque année (avec 80% d'insertion professionnelle à l'issue de la formation).

Outre son poids dans l'économie, l'artisanat se caractérise par un ensemble de critères : des entreprises à taille humaine, des métiers qui, au-delà de leur diversité

(alimentation, bâtiment, services, production), ont pour point commun le savoir-faire des hommes et des femmes associés à la production ou au service apportés aux consommateurs. C'est aussi une culture, des valeurs, des voies d'accès aux métiers ou aux fonctions de chef d'entreprise.

Au cœur de la métropole lilloise, l'artisanat participe, chaque jour, à la qualité de vie des centres-villes, des quartiers, des villes et des villages comme facteur important d'emplois, d'animation et d'équilibre socio-économique.

Ce rôle d'acteur essentiel au dynamisme économique de notre métropole, l'artisanat ne peut en maîtriser seul les conditions de mise en œuvre facilitant sa présence et son développement.

C'est pourquoi, il est essentiel que les politiques, les projets, les actions, les documents stratégiques (SCOT, DAC, PADD...) concernant notre territoire prennent en compte cette dimension et lui apportent un soutien et un environnement favorables à son développement et à la compétitivité de ses entreprises.

Lille Métropole nous passionne!

Espace International
299 Boulevard de Leeds
59777 Eurallille
Tél. (+33) (0)3 20 63 33 54
Fax (+33) (0)3 20 63 73 99
conseildeveloppement@lillemetropole.fr
www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr

Conseil de Développement
Lille Métropole

La mission d'animation du Conseil est assurée par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Directeur de la publication : Didier Paris - Rédaction : Daniel Despinoy, Hélène Chanson, Candy Laigle, Mohamed El Mahi et l'équipe de coordination du Conseil - Crédits photos : Lille Métropole Communauté urbaine, Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole, Conseil de développement de Lille Métropole - Impression : LMCU, 1 rue du Ballon, Lille - Dépôt légal : mars 2009 - ISSN : 2101-6615